

2020 : FACE AUX CONTRAINTES, UN BUDGET PRAGMATIQUE

Dans un contexte incertain lié aux modifications législatives attendues et aux conséquences difficilement mesurables de la suppression de la taxe d'habitation ; la Communauté de Communes entend poursuivre la rationalisation de sa gestion tout en continuant à assurer un service public de proximité de qualité.

Les Orientations Budgétaires débattues le 28 janvier dernier avaient arrêté les axes suivants pour l'élaboration du projet de budget 2020 :

- pas de mobilisation de la fiscalité, mais un travail sur une optimisation future des bases ;
- un mode de financement des investissements par mobilisation de l'emprunt (pour le Très Haut Débit) et par le fonds de roulement ;
- la réduction éventuelle supplémentaire des dépenses de fonctionnement et d'investissement en reportant ou en diminuant le montant affecté à certains projets (voirie et/ou éclairage public);
- Une action possible sur les tarifs des services rendus notamment pour les budgets annexes.

La préservation de l'épargne brute à un niveau satisfaisant (aux alentours des 0,5 M€) est, de ce fait, déterminante car elle permet de maintenir les marges de manœuvre budgétaire futures et la capacité à investir sans alourdir l'endettement.

Aussi, le budget primitif 2020 ambitionne, à nouveau, de préserver les capacités d'autofinancement à hauteur des enjeux politiques et ce, malgré des contraintes importantes.

Le budget s'établit pour l'année 2020 à un montant de 31 652 244,38€ contre 38 096 352,01€ en 2019. Il est en baisse de 16,91% par rapport à 2019. Cette diminution s'explique par l'évolution du budget PAIM qui a fortement baissé en raison des écritures d'ordre réalisés sur l'exercice 2019.

Le budget 2020, pragmatique, ambitionne de renforcer, aux côtés des communes, le rôle de la Communauté de Communes comme acteur de terrain dans les domaines stratégiques suivants :

- **la jeunesse et le sport** avec l'achèvement des travaux de construction du périscolaire de Bootzheim, l'engagement des travaux pour la sécurisation des périscolaires (dispositifs anti intrusion), les travaux d'affaiblissement acoustique dans la salle de restauration du périscolaire de Heidolsheim, le programme de réhabilitation de la piscine intercommunale, ainsi que le soutien affirmé au Réseau d'Animation Intercommunal dans le cadre de la mise en place du Point d'Accueil et d'Ecoute pour les Jeunes ;
- **la petite enfance** avec la poursuite de l'étude de faisabilité pour le multi-accueil de Marckolsheim ;
- **l'environnement** avec poursuite de la montée en puissance de la compétence « gestion des milieux aquatiques », l'effort accordé aux circulations douces intégrant la mise en place de bornes d'autoréparation pour vélos, l'engagement d'actions fortes pour une optimisation du réseau d'éclairage public dans le but de générer des économies d'énergie ;
- **le développement économique et le commerce de proximité**, en particulier, avec la mise en œuvre de la feuille de route Centralités et Commerce.

Répartition des grandes masses budgétaires

